

100 produits sains à prix coûtant : les associations appellent les parlementaires à dépasser les clivages pour défendre la santé et le pouvoir d'achat



Paris, le 8 juillet 2026 – Les associations mobilisées pour rendre accessibles des produits sains à prix coûtant en supermarchés accueillent favorablement la proposition de loi visant à garantir l'accès à un panier diversifié de denrées alimentaires favorables à la santé vendues à prix coûtant, déposée à l'Assemblée nationale.

Portée depuis plusieurs mois par Familles Rurales, foodwatch, France Assos Santé et le Secours Catholique-Caritas France, la demande d'une loi d'urgence pour 100 produits sains à prix coûtant est désormais soutenue par une d'associations de consommateurs, de patients, de lutte contre la précarité, de professionnels de santé, de producteurs et de protection de l'environnement, et plus de 40 000 signataires de leur pétition commune.

Le texte de la proposition de loi déposée ce jour prévoit que les grandes enseignes rendent disponible de manière permanente un panier diversifié de produits recommandés par le Programme national nutrition santé (PNNS), vendus à prix coûtant, sans transférer le coût de la mesure aux producteurs agricoles ni aux petites et moyennes entreprises fournisseurs.

Cette proposition de loi n'a rien d'excessif : elle est équilibrée, réaliste et applicable. Elle ne demande pas aux enseignes de vendre à perte, mais de renoncer à dégager une marge bénéficiaire sur un panier limité de produits essentiels, sans faire peser le coût de la mesure sur les producteurs et productrices. Elle répond ainsi à une urgence sociale et sanitaire : garantir à toutes et tous, en particulier aux ménages dont le budget alimentaire est contraint, l'accès aux produits que les pouvoirs publics leur recommandent de consommer.

Les associations saluent cette initiative parlementaire du député Boris Tavernier qui ne doit toutefois pas demeurer celle d'un député ou d'un seul groupe politique. L'accès à une alimentation favorable à la santé est un droit et constitue un enjeu de santé publique, de justice sociale et de pouvoir d'achat qui doit rassembler au-delà des clivages.

« Cette proposition de loi constitue une étape décisive : elle montre qu'il est possible de transformer une mobilisation associative en une mesure concrète, applicable et protectrice dans la loi. Pouvoir acheter des aliments recommandés pour la santé ne doit plus être un privilège réservé aux ménages qui en ont les moyens », soulignent les associations mobilisées.

Les associations appellent également le Gouvernement à soutenir cette mesure d'intérêt général. Elles comptent notamment sur l'attention du ministre chargé du Pouvoir d'achat, Serge Papin, qui avait reconnu l'intérêt d'un panier de produits favorables à la santé après les avoir reçues, pour que cette proposition puisse se concrétiser.

Parce qu'elle est concrète et protectrice, cette proposition doit désormais rassembler largement. Les associations appellent les parlementaires à la cosigner et à la voter.

Sources

- Pétition « [Exigeons 100 aliments bons pour la santé à prix coûtant dans les supermarchés](#) », déjà plus de 42.000 signatures
- [Liste des 100 aliments à prix coûtant](#)